



- ❖ Centre d'Études et de Recherches Humaines et Sociales Oujda
Unité des Études Économiques
- ❖ Université Mohammed Premier Oujda
- ❖ Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales, Oujda
Laboratoire Interdisciplinaire de Recherches Économiques Économétriques et Managériales
Master « Économie et Ingénierie Financière »
- ❖ Réseau MAGHTECH Université Lille 1- France

organisent

Colloque international

Le Capital immatériel outil de pilotage des politiques publiques :

Levier du nouveau modèle de développement!

02 Décembre 2021



La gestion des affaires publiques ne peut se réduire à une recherche d'expédients pour éviter les crises. Une société ne pourra pas « penser » exclusivement en termes économiques et financiers. Elle doit intégrer dans sa réflexion les problèmes sociétaux. Elle va nécessairement devoir clarifier sa raison d'être, donner un sens à son projet collectif. La définition et le déploiement de nouvelles règles de conduite et d'organisation sociale et économique s'imposent. L'édification d'un nouveau modèle de développement, capable de renforcer les sources d'une croissance économique durable et surtout inclusive, exige la valorisation de toutes les potentialités et des ressources dont regorge un pays.

La valeur globale des États était calculée en fonction de leurs ressources naturelles, puis comptabilisée sur la base des données liées au PIB. Toutefois, pour que cet indicateur livre la mesure demandée, il faudrait : - que la totalité des biens et des services, pendant une période, soit enregistrée ; - que l'effort fourni pour l'obtenir soit exactement évalué ; - que les prix expriment toutes les utilités marginales des biens et des services....etc. Autant de conditions qui ne sont pas remplies pour autant.

La communauté scientifique a adopté **d'autres indicateurs** : le capital humain, le capital social, le capital institutionnel. Le capital immatériel s'affirme ainsi, et de plus en plus, comme un des paramètres pour mesurer la valeur globale des États et des entreprises. L'intérêt croissant, porté à l'identification et à la mesure du capital immatériel, tire sa justification de la tendance des économies vers de plus en plus d'intangibilité.

En dépit des difficultés à le fonder théoriquement, le « concept » de capital immatériel s'impose à nous comme catégorie de la pratique. Certes, **le capital immatériel constitue une « notion » complexe par sa portée multidimensionnelle et la difficulté de sa mesure** à partir des données des systèmes de comptabilité traditionnels. Si cette notion génère de l'ambiguïté dans les sciences économiques, c'est parce que les théoriciens l'ont cantonné à une seule discipline ; Or, c'est une **notion polysémique** commune aux disciplines philosophiques, économiques, idéologiques, culturels, anthropologiques, sociologique, techniques et juridiques. La compréhension de cette notion nécessite donc de l'intégrer dans une approche interdisciplinaire afin de faciliter la compréhension de ses différents contours.

En effet, l'un des problèmes essentiels qui se pose aujourd'hui est bien celui de **la définition des outils permettant de mesurer les performances** de ces ressources émergentes : les ressources immatérielles. **Comment valoriser le capital Immatériel ? Quelles précautions peut-on prendre pour s'assurer de son caractère d'investissement ? En tenant compte de ces contraintes, la mise en valeur du capital immatériel peut-elle constituer un levier majeur de nouveaux modèles de développement ? L'approche basée sur le concept du capital immatériel peut-elle offrir un cadre d'évaluation cohérent des politiques publiques, permettant de comprendre la dynamique de création de la richesse, d'en identifier les ressorts internes et externes et d'optimiser, par ricochet, le processus de conception et de mise en œuvre des réformes et des programmes publics ?** Autant de questions qui ne reçoivent pas, à l'heure actuelle, de véritables réponses et qui constituent la partie concrète de la problématique générale traitée au cours de notre colloque international.

Les objectifs de ce colloque international sont donc de revisiter et d'approfondir le concept de capital immatériel dans ses dimensions éthique, épistémologique, historique, sociologique, économique, philosophique ... en portant la réflexion (entre autres) sur les modalités permettant de :

- Aborder la question de la pertinence du concept du capital immatériel en tant qu'outil de pilotage des politiques publiques.
- « Démystifier » la pseudo-complexité du capital immatériel considéré comme une forme de richesse ;
- Approcher cette notion dans un dédale **philosophique, économique, religieux et épistémologique**.
- Identifier les contraintes liées à l'identification, la représentation et l'évaluation dans le recours au capital immatériel comme point de référence d'un oxymore pour l'élaboration d'un modèle de développement.

Ce débat sur le capital immatériel en tant que levier d'un nouveau modèle de développement et les interrogations qu'ils suscitent expliquent la difficulté de cibler cette problématique, témoigne de la pertinence d'une réflexion critique et donc de l'intérêt de la thématique. Ce colloque international sera donc l'occasion de confronter les analyses des chercheurs et les expériences de décideurs.

Les débats prévus constitueront certainement une contribution appréciable pour dépolluer et recycler le terme de capital immatériel, en l'associant au projet plus opérationnel de «comptes du développement ».

CALENDRIER Dates à retenir :

15 Septembre	Soumission de la proposition écrite (1^{ère} version de l'article)
30 Septembre	Notification de la commission de rédaction
30 Octobre	Réception des communications écrites (version définitive pour publication)
15 Novembre	Notification de la commission scientifique
Du 15 au 25 Novembre	Publication des actes
02 Décembre	Colloque international

COMMUNICATIONS : INFORMATIONS AUX AUTEURS

Guide de soumission :

Les articles doivent être présentés de la façon suivante :

La première page de garde doit comporter le titre de l'article, le nom de l'auteur, sa fonction, ses coordonnées complètes (adresse professionnelle et personnelle, téléphone, e-mail).

La seconde page de garde comportera le titre de l'article, les mots clés caractérisant le mieux l'article et un résumé.

- un résumé à interligne simple d'environ 500 mots indiquant la problématique, la méthodologie et les principaux résultats de l'article (**Times 12**, justifié);
- un maximum de cinq (5) mots clés (**Times 12**);

Le texte proprement dit commencera en page 3.

- Mise en page :

Le texte sera justifié (aligné à gauche et à droite) ; Marges : 2,5 cm pour chaque côté.

- Papier : Format du papier : format A4.

- Corps du texte : Times New Roman 11

- Interligne : exactement 17 points

- Titres : Monotype Corsiva 16

- Notes en bas de page : Times New Roman 10

- Les tableaux et figures sont intégrés dans le texte, numérotés et présentés chacun avec un titre.

-Le texte doit être présenté de telle sorte que la hiérarchie des titres soit claire, ne dépassant pas 3 niveaux ;

- niveau 1 : un chiffre (1. par exemple) titre en Times 14 gras en majuscule.
- niveau 2 : deux chiffres (1.1. par exemple) sous-titres en Times 12 gras en majuscule.
- niveau 3 : trois chiffres (1.1.1. par exemple) sous-titres en Times 12 gras.

Les auteurs sont priés d'utiliser les styles MS Word appropriés (notamment pour les niveaux de titres ou sous-titres : Titre 1, 2, ...), d'éviter l'utilisation de caractère en italique, de ne pas souligner les titres, de limiter le nombre de notes (qui seront le cas échéant renvoyées en bas de page) et d'insérer les tableaux et figures dans le texte aux bons endroits.

- Le document (texte, tableaux, figures, annexes et références bibliographiques incluses), fait une vingtaine de pages .

À la suite de l'article, on fera successivement apparaître :

- les éventuelles **annexes** (méthodologiques ou autres) désignées par A1, A2, A3, etc.;

- les **références bibliographiques**. Celles-ci suivront les normes académiques de la recherche. Dans le texte, les citations de référence apparaîtront entre parenthèses avec le nom et la date de parution, ex : (PIKKETY, 2013).

Les références bibliographiques seront présentées en **Times New Roman 10** et le nom des auteurs en **gras**.

Exemple : Piketty T. (2013), Le capital au XXIe siècle. *Edition du Seuil*. P. 13.

Evaluation :

Les communications présentées seront évaluées de façon anonyme par deux membres du comité scientifique conformément à la procédure dite « en double aveugle » en assurant l'anonymat des auteurs.

À cet effet, les auteurs doivent retirer du texte proposé pour l'évaluation toute référence ou citation qui permettrait de les reconnaître.

Les recherches préliminaires ou les débuts de thèse où les problématiques sont encore indéterminées ne seront pas acceptés.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Pr Mohamed Benlahcen Tlemcani (Directeur du Groupe de Recherche Économique et Sociale; Université de Perpignan «France»).

Pr Hachmi Bentaher Professeur de l'Enseignement Supérieur ; Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales ; Université Mohammed Premier ; Oujda.

Pr Abdelouahed Berrichi Professeur de l'Enseignement Supérieur ; Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales ; Université Mohammed Premier ; Oujda.

Pr Mohammed Chahib Professeur de l'Enseignement Supérieur ; (Chef de département de droit privé) ; Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales ; Université Mohammed Premier ; Oujda.

Pr Mohammed Choukri Professeur de l'Enseignement Supérieur ; Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales ; Université Mohammed Premier ; Oujda.

Pr Mohamed Derraz Professeur de l'Enseignement Supérieur ; responsable de l'équipe de l'unité des Études Économiques ; Le Centre d'Études et de Recherches Humaines et Sociales ; Oujda.

Pr Brahim Dinar Professeur de l'Enseignement Supérieur ; Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales, Université Hassan Premier Settat.

Pr Abderahman El Arabi Professeur de l'Enseignement Supérieur ; Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales ; Université Mohammed Premier ; Oujda.

Pr Abdelkader El Oudri Professeur de l'Enseignement Supérieur ; Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales ; Université Mohammed Premier ; Oujda.

Pr Améziane Ferguene Université Pierre Mendés ; Grenoble ; France.

Pr Najib Guemmi Professeur de l'Enseignement Supérieur ; (Chef de département de gestion) ; Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales ; Université Mohammed Premier ; Oujda.

Pr Mohamed Harakat Professeur de l'Enseignement Supérieur ; Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales ; Université Mohammed V ; Rabat.

Pr Kamal Hassani Professeur de l'Enseignement Supérieur ; Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales ; Université Mohammed Premier ; Oujda.

Pr Jamal Hattabi Professeur de l'Enseignement Supérieur ; Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales ; Université Hassan Premier ; Mohammedia.

Pr Tarik Kesbaoui Professeur de l'Enseignement Supérieur ; Ecole Nationale de Commerce et de Gestion ; Université Hassan II ; Casablanca.

Pr Mohammed Legsseyer Professeur de l'Enseignement Supérieur ; Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales ; Université Mohammed Premier ; Oujda.

Pr Khalid Louzi Professeur de l'Enseignement Supérieur ; Université Hassan Premier ; Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales ; Settat.

Pr Miloud Naji Professeur de l'Enseignement Supérieur ; Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales ; Université Mohammed Premier ; Oujda.

Pr Anouar Reghioui Professeur de l'Enseignement Supérieur ; Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales ; Université Mohammed Premier ; Oujda.

Pr Soufiane Tahi Professeur de l'Enseignement Supérieur Université d'Amiens - IUT de l'Oise .

Pr Yahya Yahyaoui Professeur de l'Enseignement Supérieur ; Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales ; Université Mohammed Premier ; Oujda.

Pr Omar Zehraoui Professeur de l'Enseignement Supérieur ; Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales ; Université Mohammed Premier ; Oujda.

COMITÉ D'ORGANISATION

Coordonnateurs de l'activité :

Pr Abderahman EL Arabi : Professeur de l'Enseignement Supérieur ; Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales ; Université Mohammed Premier ; Oujda.

Pr Kamal Hassani : Professeur de l'Enseignement Supérieur ; Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales ; Université Mohammed Premier ; Oujda.

Pr Omar Zehraoui : Professeur de l'Enseignement Supérieur ; Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales ; Université Mohammed Premier ; Oujda.

Coordonnateur de l'équipe estudiantine

Ahmed Zoheir : Doctorant en Science Économiques ; Laboratoire Interdisciplinaire de Recherches Économiques Économétriques et Managériales; Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales ; Université Mohammed Premier Oujda.

Equipe d'organisation estudiantine :

Amina Haouat : Doctorante en Science Économiques ; Laboratoire Interdisciplinaire de Recherches Économiques Économétriques et Managériales. Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales ; Université Mohammed Premier ; Oujda.

Nadia Chafi : Doctorante en Science Économiques ; Laboratoire Interdisciplinaire de Recherches Économiques Économétriques et Managériales. Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales ; Université Mohammed Premier ; Oujda.

EL Idrissi Khadija : Doctorante en Science Économiques ; Laboratoire Interdisciplinaire de Recherches Économiques Économétriques et Managériales. Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales ; Université Mohammed Premier ; Oujda.

COMITÉ DE RÉDACTION

Comité de rédaction

Pr Ghizlan Chouay : Faculté Pluridisciplinaire de Nador; Université Mohammed Premier Oujda.

Pr Khalid Fikri : Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales ; Université Mohammed Premier ; Oujda.

Pr Abdelilah Attar : Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales ; Université Mohammed Premier; Oujda.

ADRESSE D'ENVOIES COMMUNICATIONS & INFORMATIONS ÉLECTRONIQUES

Inscription :

Pour participer à ce colloque international, merci de vous inscrire en premier lieu et de nous envoyer votre contribution aux adresses suivantes :

a.elarabi@ump.ac.ma , a.zoheir@ump.ac.ma

Lien d'inscription pour participer : <https://forms.gle/Np2H4ienr2mTvczm8>

Lieu du colloque international

Le Centre d'Études et de Recherches Humaines et Sociales Oujda(CERHSO).

Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales, Oujda.

Bulletin de Participation

Nom et Prénom :.....

Fonction :

Institution d'attache

.....

Tél. :.....

E-mail :

L'intitulé de la contribution :

.....

Mots clés :.....

Résumé :.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

